**TERMES DE REFERENCE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Termes de référence pour le recrutement d’un(e) consultant(e) national(e) spécialiste en Santé de la Reproduction pour l’évaluation finale du 7ème programme de coopération Mali-UNFPA (CPD7, 2015-2019)** | |
| Bureau d’accueil: | CO MALI |
| Contexte | Le Mali, pays d’Afrique Subsaharienne, a une superficie de 1 241 238 km², une population estimée à plus de 17 330 000 habitants en 2014 avec un taux de croissance démographique parmi les plus élevé au monde (3,6% selon le Recensement Général de la Population et de l’Habitat de 2009). Les analyses des données du recensement (2009) montrent que la population compte 50,4% de femmes et est extrêmement jeune (30,7% d’adolescents et de jeunes âgés de 10 – 24 ans).  Le pays a connu en 2012, une crise multiforme (crise alimentaire, troubles politiques, coup d’état et conflits armées), affectant l’ensemble des efforts de développement entrepris depuis des décennies. En mai 2014, l’on dénombrait plus de 350 000 personnes, en majorité des femmes et des enfants, réfugiées dans les pays voisins ou déplacées à l’intérieur du territoire. Les trois régions du nord (Gao, Tombouctou et Kidal) ont été particulièrement affectées par la crise par l’arrêt presque total de la fourniture de services sociaux de base (santé et éducation en particulier). Malgré la mise en œuvre du programme d’urgence de reconstruction, la fourniture de ses services reste encore problématique du fait du départ de nombreux personnels, de la destruction des infrastructures et équipements et de l’insécurité résiduelle.  La coopération entre le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Mali date de 1973. Elle  se fonde sur l’élaboration et l’approbation d’accord parties, d’un programme quinquennal tenant compte du Mandat et du Plan Stratégique de l’agence, des priorités nationales et du plan cadre des Nations Unies pour l’aide au développement (UNDAF). Une fois le programme arrêté, il est décliné en Plan d’actions puis chaque année, en Plans de Travail Annuels (PTA) mis en œuvre par les Institutions nationales étatiques ou de la Société Civile avec l’appui technique et financier du Bureau UNFPA au Mali.  En 2015, UNFPA Mali a entamé avec ses partenaires la mise en œuvre de son 7ème programme pour une période de 5 ans (2015-2019). Ce programme porte sur l’ensemble des domaines d’intervention de l’agence à savoir : la santé de reproduction, la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes et des adolescents, la promotion de l’égalité et de l’équité de genre et les droits humains ainsi que la dynamique de population. Il est élaboré conformément au plan stratégique 2014-2017 de UNFPA et aligné sur l’UNDAF et les priorités nationales du pays.  En 2018, le septième programme est entré dans sa quatrième année d’exécution et entamera sa dernière année de mise en œuvre en 2019.. Le développement du huitième cycle devrait alors commencer. Selon les directives de UNFPA de 2013, au moins une evaluation du programme devrait être conduite pour chaque deux cycles programmatiques afin d’informer le développement du programme suivant. Le sixième programme 2008-2012 avait été évalué en 2011, mais avait reçu un score insatisfaisant suite à l’évaluation de sa qualite (EQA). Ce score disqualifiait l’utilisation des conclusions de cette évaluation pour informer le développement du 7ième programme en cours. Il n’existe donc pas d’évidence évaluative pour informer le développement du 8ième programme conformément aux directives du comité de revue des documents de programme de UNFPA. Ainsi, il s’avère indispensable de conduire l’évaluation de ce 7ième programme, lui assurer une bonne qualité et un bon score EQA pour servir d’évidence evaluative pour orienter la formulation d’un nouveau programme de coopération pour le quinquennat 2020-2024.  Pour faciliter la conduite de cette évaluation, qui couvrira la période de Janvier 2015 à juin 2018, l’UNFPA envisage de recruter une équipe de trois consultants : U**n consultant international Chef d'équipe (De préférence Spécialiste en Développement International/Population & Développement)** avec la responsabilité générale de l’évaluation et **deux consultants nationaux, spécialistes respectivement en Santé de la Reproduction (SR) et en Genre/droits humains** qui fourniront l'expertise dans les domaines principaux de l'évaluation dont les questions humanitaires. Les présents TDR décrivent principalement les rôles et responsabilités du consultant national SR. |
| Portée du travail:  *(Description de services, activités ou produits)* | Les **principaux objectifs** de l’évaluation sont :   1. - Fournir à UNFPA et aux différentes parties prenantes ainsi qu’au public une appréciation indépendante de la pertinence et de la performance du 7ème programme de coopération entre le Mali et UNFPA tout en tenant compte du contexte humanitaire et sécuritaire ; 2. - Tirer des enseignements et identifier des bonnes pratiques pour informer la conception du prochain cycle de programmation.   Sous le leadership et la supervision du/de la consultant(e) principal(e), il/elle :   * Contribuent à l’analyse documentaire, à la conception et rédaction du rapport de démarrage ; * Est responsable de la collecte des données (quantitatives et qualitatives) relatives à sa composante programmatique ; * Conduit les entretiens, facilite les groupes de discussion, des ateliers, etc.… (si necessaire) ; * Analyse les données recueillies et assure leur triangulation pour validation ; * Se déplacent dans les zones d’intervention pour rencontrer les partenaires et les bénéficiaires ; * Rédige l’ébauche des sections assignées du rapport d’évaluation ; * Rédige le rapport relatif à la composante en charge en assurant la cohérence avec les autres composantes ; * Participe activement aux différentes séances de validation et prennent en compte les contributions formulées pour améliorer le document ; * Veille à l'assurance qualité interne et aident à l’élaboration des versions révisées des rapports d'évaluation jusqu’au rapport final.   De façon générale, le consultant national SR contribuera à production des livrables ci-dessous 6.1 Rapport de démarrage de l’évaluation[[1]](#footnote-1) : Le rapport de démarrage de l’évaluation doit être de 30 pages au maximum à soumettre dans un délai de 10 jours à partir du jour de la signature des contrats. Il présentera le contexte du pays, le programme et la réponse stratégique de l’UNFPA, la logique d’intervention du programme, l’approche et la méthodologie de l’évaluation et le processus de collecte et d’analyse des données ainsi que la matrice de l’évaluation. Par ailleurs, ce document servira comme document de consensus entre l'équipe d'évaluation, le Groupe de Référence de l’Evaluation (GRE)[[2]](#footnote-2) et l’UNFPA sur la gestion de l’évaluation et son plan de travail. L’équipe de l’évaluation devra en faire une présentation orale au Bureau de Pays et au GRE. A l’issue de cette présentation le gestionnaire/Point Focal de l’évaluation partagera avec l’équipe de l’évaluation la synthèse des commentaires des deux parties. L’approbation formelle du rapport de démarrage par le Bureau de Pays est exigée avant de passer à la phase de terrain. 6.2 Projet de rapport d’évaluation[[3]](#footnote-3) et présentation PowerPoint des résultats L’ébauche du rapport d'évaluation sera un document de 70 pages au maximum. Le rapport présentera principalement (i) les résultats formulés comme des réponses aux questions d'évaluation, (ii) les conclusions découlant des résultats, (iii) les recommandations et les annexes dont notamment les TdR, la liste des personnes/institutions rencontrées, la liste des documents consultés et la matrice de l’évaluation. Le rapport présentera également le but, les objectifs, la portée et la méthodologie de l'évaluation, et donnera un aperçu sur le contexte particulièrement sur la situation sécuritaire et humanitaire du pays et le Programme Pays de l’UNFPA.  Le projet de rapport sera d'abord partagé avec le Bureau de Pays de l’UNFPA, le GRE et le Bureau Régional de UNFPA pour une première vérification, la deuxième ébauche incluant les commentaires des trois parties sera ensuite présentée lors l’atelier national de partage des résultats avec les partenaires d’exécution, les donateurs, l’équipe de pays des Nations Unies au Mali, les représentants du Bureau Régional et du siège de UNFPA (si cela est faisable) ainsi que d’autres parties prenantes concernées.  En préparation à cet atelier, l’équipe d’évaluation soumettra au Bureau de Pays de l’UNFPA, en vue d’obtenir sa validation, une présentation PowerPoint résumant les principales rubriques du rapport. 6.3 Rapport final d’évaluation La version finale du rapport comprendra un résumé analytique de 3 à 4 pages et prendra en compte les commentaires et recommandations des parties prenantes et partenaires retenus à l’issue des discussions qui auront lieu lors de l’atelier de dissémination. La version finale du rapport n’est considérée comme livrable final qu’après son approbation par le Bureau Pays avec l’assistance du Conseiller régional en Suivi/Evaluation de WCARO.  Des exemples de rapports d’évaluation de programme pays sont disponibles sur le site internet de UNFPA[[4]](#footnote-4). Toutefois, ces rapports doivent être examinés en conjonction avec la fiche de contrôle de qualité (« EQA ») également disponible sur le site internet. |

|  |  |
| --- | --- |
| Niveau du Poste | NOC/IV |
| Durée et Planning des travaux: | 40 jours dans la période de Mai à Septembre |
| Lieu où les services  seront rendus | Mali |
| Date de soumission et  Forme (par exemple copie électronique, copie dure...) du rapport | Copie électronique et copie dure : Juin 2018 pour le rapport de démarrage, juillet 2018 pour la 1ère version du rapport finale et Septembre 2018 pour la version finale du rapport |
| Suivi et contrôle du progrès y compris la forme et la périodicité du rapportage ainsi que les dates limites | Chaque semaine et à la fin de chaque phase de l’évaluation |
| Supervision: | Direction générale du Représentant Adjoint de l’UNFPA et la supervision directe du Consultant International, chef d’équipe de l’évaluation |
| Voyage prévus: | A l’intérieur du Pays |
| Expertises, qualification et compétences requises (y compris linguistique) | * Formation universitaire supérieure (minimum bac+5 en sciences sociales, sciences économiques, sciences politiques, santé publique ou équivalent); * Expérience confirmée d’au moins 5 ans dans la conduite des évaluations en général dans le domaine de l'aide au développement pour les agences des Nations Unies et / ou d'autres organisations internationales, et en particulier dans le domaine de la santé de la reproduction * Spécialisation et expérience significative dans le domaine de la **Santé Reproductive».** Le consultant s’occupera de la composante « **Santé Reproductive / Santé de la Reproduction des Jeunes/Adolescents et VIH»** * Parfaite maitrise du contexte socioéconomiques du pays. * Familiarisé avec les Nations Unies et / ou le mandat et les activités de UNFPA; * Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ; * Excellentes capacités de communication et de rédaction ; * Avoir une expertise en matière d’intervention sur des projets ayant intégré la dimension humanitaire ; * **Ne pas avoir été partie prenante dans la mise en œuvre du programme UNFPA/MALI.** |

|  |  |
| --- | --- |
| Dossier de candidature et soumission | Le dossier de candidature sera constitué comme suit :   * Une lettre de motivation adressée à Madame la Représentante de l’UNFPA au Mali ; * Une attestation de Nationalité Malienne ; * Les copies des diplômes (ne pas joindre les originaux) ; * Les copies des attestations de travail (ne pas joindre les originaux) * Un curriculum vitae détaillé * Le formulaire P.11 dûment rempli, disponible sur le site **web du bureau UNFPA Mali à l’adresse http://www.unfpa-mali.org, ou http://www.unfpa.org/resources/p11-un-personal-history-form**. * Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste |
|  | *Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s. Ils/elles seront soumis(es) à un test écrit et à un entretien de recrutement. Aucun frais n’est exigé des candidat(e)s à la présente vacance de poste* |
| Services à rendre par UNFPA ou le partenaire d’exécution (services d’appui, mise à disposition d’un bureau, équipement) si applicable |  |
| Autres informations ou dispositions spéciales |  |
| Signature autorisée au niveau du bureau d’accueil:  Date | |

1. Handbook; page 157 [↑](#footnote-ref-1)
2. Cf. section 8.4 [↑](#footnote-ref-2)
3. Handbook; page 92 [↑](#footnote-ref-3)
4. <https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/> [↑](#footnote-ref-4)